

République Française  
 Département : SEINE-ET-MARNE  
 Arrondissement : Meaux  
**JAIGNES - COMMUNE**

Séance du mercredi 08 avril 2026

Délibération N° DE\_2026\_018

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
11	8	11
Date de la convocation : 03/04/2026		
Pour	Contre	Abstention
9	0	2
Résultat du vote : adoptée		

Le huit avril deux mille vingt-six, à 19 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Mairie, Salle du Conseil), sous la présidence de Achille HOURDÉ.

Présents : Achille HOURDÉ, Samia ALLEM, Jean-Luc MATHIEU, Paulo GONCALVES-LOPES, Sylvie PÉNARD, Grégory NOGUERA, Dorothée DAMAGNEZ, Catherine ZYCH

Représentés : Eloi BOUILLARD représenté par Grégory NOGUERA, Dominique GOUVENOT représentée par Achille HOURDÉ, Julien BAUBIGEAT représenté par Catherine ZYCH

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Jean-Luc MATHIEU est nommé à l'unanimité secrétaire de séance.

**Objet : Désignation de délégués représentant la commune auprès de l'association des communes riveraines de La Marne - Natura 2000**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts de l'association des communes riveraines de La Marne - Natura 2000 ;

Considérant qu'il convient de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant qui représenteront la commune à l'assemblée générale de l'association des communes riveraines de La Marne - Natura 2000 ;

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 9 voix pour et 2 abstentions (C.Zych et J.BAubigeat)**

Désigne comme délégués représentant la commune à l'assemblée générale de l'association des communes riveraines de La Marne - Natura 2000 :

- Un délégué titulaire : Achille HOURDÉ
- Un délégué suppléant : Jean-Luc MATHIEU

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Achille HOURDÉ  
Président de séance



Jean-Luc MATHIEU  
Secrétaire de séance

